

Membra Christi, culte des martyrs ou théologie de l'eucharistie ? (A propos du vase de Belezma, en Algérie)

On trouvera ici deux enquêtes, une analyse archéologique et l'exégèse d'une inscription. Elles ont suivi chacune leur cheminement propre, sans chercher à s'appuyer l'une sur l'autre dans la recherche des arguments. Leur convergence en paraît plus significative.

Lors de la découverte du « reliquaire » de Belezma, J. Gagé avait longuement analysé les problèmes très particuliers soulevés par l'objet. Dès 1927, il confiait aux *Mélanges de l'École française de Rome*¹ la publication de la fouille effectuée en octobre 1926 dans l'église de Belezma², avec une première étude des formules insolites incisées sur la panse et le couvercle du vase de terre cuite découvert à l'emplacement de l'autel³. Il reprenait deux ans plus tard l'étude de ces formules dans un long article de la *Revue Archéologique*⁴.

Ses démonstrations ont toujours été orientées pour prouver qu'il s'agit, pour le récipient, d'un reliquaire, et, pour les textes incisés, de

1. *Église et reliquaire d'Afrique*, *MEFR*, t. XLIV, 1927, p. 103-118.

2. Située dans la région qui s'étend au N.O. de Batna, à 1,5 km du village de Ksar Belezma (*Atl. archéol.* f. 27, Batna, « à un cm à l'Ouest du n° 89 », précise l'inventeur, *op. cit.*, p. 103 et n. 1). L'église devait être proche de la voie reliant Lamasba à Zarái.

3. *Op. cit.*, p. 109-118, avec fac-similé des inscriptions p. 110 et photographies (peu nettes) du vase pl. p. 112.

4. *Membra Christi et la déposition des reliques sous l'autel*, *R.A.*, 5^e série, t. 29, 1929, I, p. 137-153.

formules désignant les reliques ; pourtant l'auteur a souvent été amené à souligner les invraisemblances de cette interprétation, en entrevoyant d'autres hypothèses malheureusement trop vite écartées. Or une analyse attentive du vase et surtout du couvercle, au Musée d'Alger⁵, le rapprochement avec la série des reliquaires d'Afrique (et d'ailleurs) et avec les inscriptions qui accompagnent habituellement les reliques nous avaient conduits à douter de l'interprétation adoptée par J. Gagé pour le sens général des inscriptions, et en particulier celui de l'expression *membra Christi*. Enfin l'étude des sources littéraires contemporaines des inscriptions, aussi bien d'ailleurs celles évoquées par Gagé à l'appui de son interprétation que d'autres répertoriées à la lumière de notre nouvelle hypothèse, devait nous confirmer dans l'opinion que ce vase n'avait pas été fabriqué en vue d'abriter des reliques et que l'expression *membra Christi*, dans nos épigraphes comme dans les textes littéraires, désigne une réalité tout autre que des reliques.

D'après la description de l'inventeur⁶, à un mètre en avant de l'abside, dans le vaisseau central de l'église, l'emplacement de l'autel était marqué par un « soubassement » constitué de grosses briques maçonnées sur un espace de 1,55 m sur 0,90 (tandis que le sol de l'édifice aurait été en terre battue). Aux quatre angles de ce soubassement dont l'auteur ne précise pas s'il était en saillie sur le sol environnant, on aurait retrouvé les bases (? « pieds », dit Gagé) de colonnettes que l'auteur attribue à un ciborium, mais les dimensions peuvent convenir à la table d'autel elle-même.

Sous ce revêtement de briques⁷ était creusée une petite fosse maçonnée, de 50 cm sur 44 de côté, et 50 cm de profondeur, qui abritait dans un angle un vase en terre cuite fermé d'un couvercle étroitement ajusté, et rempli au tiers de sa hauteur de la même poussière fine que celle qui couvrait le fond de la petite fosse. Un tel emplacement, dans un loculus enfoui sous l'autel, a immédiatement conduit J. Gagé à voir dans ce vase couvert « le » reliquaire de l'église. De là à considérer que le vase avait été conçu pour cette destination et que donc les inscriptions gravées *avant* cuisson désignaient les reliques, il n'y avait qu'un pas que l'inventeur a fini par franchir⁸ en écartant des doutes pourtant fructueux.

La fouille n'a guère livré d'éléments de datation sûrs pour la petite

5. En 1964. Le vase a été publié par ailleurs in Wulleumier, *Musée d'Alger, Suppl.*, 1929, p. 90-91 (pl. XIV, 4) et J. Lassus, *Les reliquaires du musée St. Gsell*, 1958, p. 40-41 (deux photographies du vase et du couvercle p. 38-39). Brève notice également in H. Buschhausen, *Die spätromischen Metallschreine und frühchristlichen Reliquiare* (Wiener Byzantinistische Studien, Band IX), Vienne, 1971, n° C73, p. 319-320 et planche C28 (qui reproduit les photographies de Lassus).

6. Gagé, *op. cit.*, *MEFR*, p. 106 et 109.

7. Et en son milieu, d'après le plan schématique de l'église, *ibid.*, fig. 1, p. 105

8. Suivi en cela par les publications postérieures citées *supra*.

église, de construction médiocre⁹. Mais d'après un monogramme constantinien simple, sculpté à une clé d'arc, Gagé propose de faire remonter l'édifice à la seconde moitié du iv^e ou la première moitié du v^e siècle, tout en notant cependant¹⁰ qu'on trouve des exemples de ce chrisme en plein v^e siècle. A vrai dire l'indice est trop mince pour que même cette fourchette large de plus d'un siècle soit assurée ; l'auteur signale par ailleurs quelques pierres sculptées ou moulurées, mais le médiocre dessin publié¹¹ de vousoirs ornés de rosaces et d'une inscription de dédicace¹² n'est pas plus éclairant pour la date de l'édifice. De plus et surtout, les rares installations liturgiques qui furent découvertes, massifs de briques et *loculus*¹³, peuvent dater d'aménagements postérieurs à la construction de l'église : mais l'état de l'édifice, ruiné et bouleversé, n'a pas permis une lecture affinée des diverses étapes de son utilisation.

Le vase est un pot de terre cuite jaune, épaisse, couverte d'un engobe également jaune. Il est largement pansu pour une faible hauteur, en forme de « marmite sans anses »¹⁴ : diamètre à l'ouverture 22,2 cm (intérieur 18,7), à la panse 26 cm, à la base 10 ; hauteur 16 cm. Le col est ourlé d'une lèvre dégagée par une gorge, comme le couvercle qui s'adapte exactement sur l'ouverture par une lèvre symétrique.

Or ce couvercle présente un certain nombre de caractéristiques qui, à elles seules, suffiraient à faire douter qu'il s'agisse d'un reliquaire. Il est de forme cônica, s'achevant au sommet par un gros bouton : hauteur totale 8,5 cm, diamètre de la base 22,5 cm, du bouton 4,5 cm¹⁵. Ce bouton nettement dégagé prouve que dans sa destination originelle, le récipient avait été prévu pour être souvent et aisément ouvert. Au contraire les obturations des reliquaires se caractérisent le plus souvent par le fait qu'elles n'offrent aucune prise pour l'ouverture : les récipients en terre cuite sont généralement fermés par des couvercles de fortune, plats renversés ou pots plus petits emboîtés sur l'ouverture du vase-reliquaire, tous de forme plane ou galbée, mais sans saillie¹⁶. Les cuves-reliquaires en pierre¹⁷, dont nous possédons de nombreux exemples en

9. Gagé, *op. cit.*, *MEFR*, p. 104.

10. *Ibid.*, p. 109, n. 1.

11. *Ibid.*, fig. 2.

12. *Ex officina Donati*, gravé au claveau central d'un arc.

13. Gagé déduit de l'absence de tout vestige de clôture que le chœur n'était sans doute pas isolé (*ibid.*, p. 106).

14. Forme courante dans la céramique vulgaire.

15. Le couvercle est décoré d'une frise de S inclinés, incisée à la base du cône, et de cinq palmettes dressées vers le sommet et portant des traces de peinture rouge.

16. Voir p. ex. les nombreux pots détérrés par A. Berthier dans les modestes églises de Numidie, *Vestiges du Christianisme antique dans la Numidie Centrale*, Alger, 1942, *passim* et fig. 14, 15, 18, 20 et 13.

17. Il faut distinguer les cuves-loculi, qui renferment des reliquaires de terre ou de métal, et les petits reliquaires de pierre proprement dits.

Afrique comme ailleurs, sont obturées soit par des dalles (posées, encastées dans des rainures, ou engagées dans des glissières¹⁸), soit par des pierres épaisses sculptées en forme de toits en bâtière, avec souvent des acrotères d'angles, mais aucune prise qui puisse faciliter l'ouverture du coffret¹⁹. Enfin les *capsellae* de métal, qu'elles soient oblongues ou quadrangulaires sont fermées de couvercles emboîtants plats ou uniformément bombés, sans saillie²⁰.

La forme du couvercle du vase de Belezma n'incite donc pas à interpréter l'objet comme un reliquaire. Mais l'argument ne serait pas à lui seul dirimant car si les formes des reliquaires sont en effet généralement déterminées par leur destination, qui est de protéger la relique, enfermée une fois pour toutes, on trouve pourtant quelques rares cas où la fantaisie de l'artiste (ou de l'artisan) a doté les couvercles de reliquaires de protubérances, suivant le plus souvent en cela des modèles de récipients profanes, pyxides ou urnes funéraires²¹.

Une autre caractéristique du couvercle de Belezma est par contre unique et paraît incompatible avec la présence de reliques dans le vase. Ce couvercle est en effet percé dans toute son épaisseur de dix sept trous répartis en deux rangs concentriques autour du bouton. Ce système d'aération (« comme une bouilloire », soulignait Gagé) ne correspond à aucun usage liturgique pour les pèlerins, contrairement à l'ouverture unique et large qui, percée au sommet de certains reliquaires en pierre, permettait le passage de *brandea* mises ainsi au contact de la relique²². Enfin un tel récipient n'a pas pu davantage être conçu pour être enfoui dans un *loculus* car il aurait, par ses trous, mis en péril la relique : les reliquaires murés sont en effet toujours hermétiquement bouchés, et souvent lutés au plâtre. On a certes réutilisé le vase malgré ses trous,

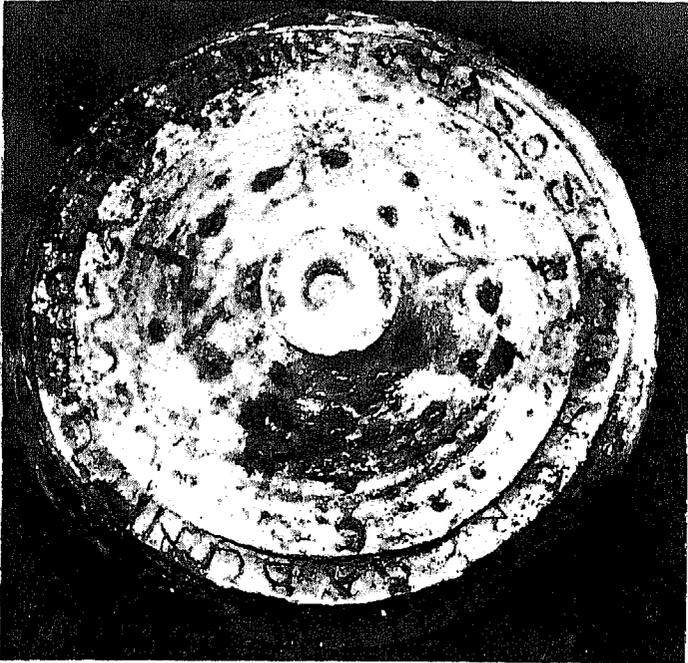
18. Cf. p. ex. Berthier, *op. cit.*, fig. 26 et 27 ; Buschhausen, *op. cit.*, n° C5 (pl. C7, à la fois *loculus* et reliquaire), n° C62 (pl. C24) et n° C67 (pl. C25 : cuve de Dalaa, actuellement au Louvre).

19. Très nombreux exemples, africains et autres, regroupés dans la troisième partie de l'ouvrage de Buschhausen et reproduits pour la plupart d'entre eux (mais pas tous) dans les planches C1, C11-12, C14 à 19, C21 à 24 et C26.

20. Buschhausen propose, dans la seconde partie de son ouvrage, un regroupement de ces reliquaires de métal commode, mais à utiliser avec prudence car l'auteur a retenu, sous le titre *Die frühchristlichen figürlichen Reliquiare*, des objets qui ne sont ni des reliquaires, ni même parfois d'inspiration chrétienne : ainsi les n°s B1 et 2 (pyxides mithriaque et isiaque), ou B7 et 8 (coffrets de Projecta). Mais on trouve aussi dans ce recueil de nombreux exemples de *capsellae* à couvercles plats ou bombés : n°s B3 à 5 (pl. B7 à 19), B11 à 19 (pl. B38 à 57), enfin B21 (pl. B59-60).

21. Ainsi p. ex. Buschhausen, n° B20 (pl. B58) : petite pyxide d'argent de Pola, hexagonale, surmontée d'un couvercle conique à bouton ; ou encore *ibid.* n° C70 (pl. C26 et 27), reliquaire de Saint Julien d'Her Akrib au toit pyramidal surmonté d'une croix nettement dégagée. Ne pas tenir compte, par contre, de la petite cuve en pierre d'Hébron, actuellement au Louvre (*ibid.*, n° C 68, pl. C 25), dont le couvercle en bâtière est pourvu d'un anneau : ce dernier est moderne, scellé dans le trou prévu pour le passage des *brandea* (voir *infra* et note suivante).

22. Cf. Buschhausen n° C32 (pl. C17), C35 (pl. C19), C40, 41, 45 (pl. C21), C50 (pl. C22), enfin C59 (pl. C23).



LE VASE DE BELEZMA ET SON COUVERCLE (d'après J. Lassus)

comme on enfouissait des pots sans couvercle, obturés par un simple bouchon de plâtre ; mais cet usage n'était évidemment pas celui pour lequel il avait été fabriqué, avec sa forme spécifique et les inscriptions qu'il porte.

Ce vase, si on le considère en lui-même, était donc destiné à un usage liturgique qui l'exposait à être fréquemment ouvert et à contenir une substance dont l'aération par le couvercle aurait aidé à maintenir la fraîcheur. On songe bien sûr à une réserve eucharistique et c'est à la lumière de cette interprétation entrevue par Gagé²³, qu'il faut tenter d'éclairer le sens des inscriptions, gravées avant cuisson, et donc contemporaines de la fabrication du vase et liées à son usage originel. Il reste pourtant qu'il a bel et bien été trouvé enfoui dans une fosse à reliques, couvercle scellé. Il semble, d'après l'inventeur, que la fosse ait été inviolée et qu'elle renfermait ce seul vase qui remplissait donc le rôle du reliquaire sanctifiant la dédicace de l'autel. Cet usage second peut s'expliquer de deux manières, qui ne sont l'une comme l'autre qu'hypothèses de travail.

Le récipient a pu être enterré sous l'autel pour que son contenu de pain consacré tienne lieu de reliques. Gagé qui avait évoqué cette pratique²⁴ la rejette pour le cas de Belezma car elle est d'apparition trop tardive : guère d'exemples connus avant le IX^e siècle. Mais à vrai dire l'installation cultuelle telle que Gagé l'a découverte n'est ni datée ni datable et peut correspondre à un aménagement très tardif de l'autel²⁵, après des troubles graves qui auraient dispersé les premières reliques et rendu difficile l'acquisition de nouvelles.

Mais il peut aussi se faire que le vase, appartenant au mobilier liturgique de l'église, ait été à un moment, par commodité, utilisé pour abriter la relique d'un saint patron sans qu'on ait pu signaler cette dernière par une nouvelle inscription directement sur le récipient à cause de la difficulté de graver sur la terre cuite après cuisson. Mais la mention de la relique et le nom du saint pouvaient être gravés ailleurs dans l'église, par exemple sur une dalle solidaire de l'autel.

Les inscriptions, incisées à la pointe avant la cuisson du pot, se répartissent en deux lignes.

A) Sur la panse du vase, inscription circulaire ponctuée par une croix latine dont les extrémités semblent pattées, haute de 2,5 cm et large de 1,5. Lettres profondes, hautes de 1,3 à 2 cm. Les formes sont nettement onciales malgré quelques tracés anguleux dus au support,

23. *Op. cit.*, R.A., p. 148, n. 2.

24. *Ibid.*, p. 149.

25. On est frappé par la pauvreté du revêtement des sols (briques sous l'autel, terre battue ailleurs) et l'absence de chœur isolé,

qui les apparentent à la cursive (p. ex. les C et U carrés). Tildes sur les deux mots abrégés.

(croix) *Ecce locus inquirendi D(omi)n(u)m ex toto corde. Amen, Chr(ist)e.*

« Voici le lieu où il faut chercher le Seigneur de tout son cœur. Amen, Christ ».

B) Suivant le bord du couvercle, seconde inscription également ponctuée par une petite croix latine de 1,2 cm, sur laquelle viennent s'écraser les trois lettres (XPI) du dernier mot. Gravure légèrement incisée, lettres plus régulières mais plus petites que sur la panse (1 à 1,2 cm), de forme onciale soignée (O et U à l'arrondi pur). Tilde sur le dernier mot.

(croix) *In isto vaso s(an)c(t)o congregabuntur membra Chr(ist)i.*

« Dans ce saint vase seront rassemblés les membres du Christ ».
(Lecture Gagé)²⁶.

L'écriture n'est guère datable avec précision, puisque l'onziale apparaît en Afrique dès le III^e siècle et se rencontre encore dans la seconde moitié du V^e siècle²⁷. Les croix latines sont par contre un indice de date plus tardive : elles ne se répandent dans l'usage épigraphique courant qu'en plein V^e siècle. Ainsi, quoi qu'il en soit de l'édifice lui-même (voir *supra*), le vase pourrait dater du courant du V^e siècle.

* *
* *

J. Gagé a justement souligné le formulaire exceptionnel de cette inscription, pour laquelle on ne trouve guère, dans l'épigraphie, de parallèle. Aussi l'interprétation de ces deux sentences, tracées au moment de la fabrication du vase, impose d'emblée deux règles préalables ; d'abord l'obligation de chercher une explication d'ensemble qui identifie les différentes formules : l'invitation à découvrir le Seigneur dans le lieu où est déposé le vase²⁸ ; suit une acclamation ponctuée par le vocatif dédié au Christ, qui clôt par l'acquiescement d'une prière l'exhortation initiale. D'autre part, une phrase mise en parallèle avec la première annonce une réalité future : les membres du Christ, *membra Christi*, se rassembleront dans ce vase. Le style de ces déclarations tracées sur un vase découvert dans une église suggère, semble-t-il, un contexte liturgique dont il faut élucider la nature. Bien entendu, si l'auteur de ces formules elliptiques se référait pour l'utilisation du vase, à quelque

26. Lassus, l. c. *supra*, transcrit *inveniendi* au lieu d'*inquirendi*, mais il s'agit d'un simple lapsus.

27. Sur une inscription de Madaure, *Inscript. latines d'Algérie*, I, 2759, pour ne retenir que les textes entièrement tracés en onciale.

28. Comme le notait justement J. Gagé, *MEFR*, p. 116 (1) et *R.A.*, p. 141 en distinguant cette *Amen* de la formule concluant parfois les inscriptions des *memoriae* (dédicaces).

pratique particulière, il pensait au récipient dans son état originel, avant les transformations détectées par l'analyse précédente. Une deuxième règle s'impose, semble-t-il, pour l'exégèse : s'il faut chercher des parallèles, à défaut des témoignages épigraphiques, l'enquête doit privilégier le domaine africain, et, à défaut des textes liturgiques que malheureusement l'Afrique chrétienne ne nous a guère transmis, recourir à toute une littérature d'homélies, celles d'Augustin d'Hippone en particulier²⁹. Car, dans l'unité de la foi, les différences régionales, en matière de pratique liturgique ou de piété populaire apparaissent trop marquées pour qu'on se résigne très vite à chercher un écho ou une explication aux formules de Belezma, dans un pays transmarin : au reste le caractère exceptionnel, presque insolite de ces formules impose avec plus de force cette dernière précaution.

Le savant français, qui conduisit voici près de quarante ans une analyse toute de finesse, reconnut évidemment l'étrangeté de cette composition, mais il fit porter tout le poids de sa subtilité et de son érudition sur une formule, *membra Christi*, la « clef de l'explication³⁰ ». Bien entendu, J. Gagé ne se résigne pas sans regret à écarter l'exégèse qu'impose l'empreinte fortement paulinienne de l'expression. *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi*, explique aux Corinthiens (I, 6, 15) l'Apôtre, et dans la même épître, on le sait, l'image qui exprime l'union des fidèles avec le Christ, tête de l'Église, se développe par une référence eucharistique : *Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus* (I, 10, 16). Dans un premier temps, J. Gagé a tenté de conserver la référence apostolique — au moins la première, qu'impose à l'évidence toute la littérature patristique — en explorant une exégèse symbolique assimilant le récipient au lieu du culte, « le vase étant pris par figure comme l'abrégé de l'église dont il est le centre mystique³¹ ». On concèdera sans peine que cette hypothèse évoquant matériellement la *congregatio* des fidèles manque de parallèles dans la littérature africaine et débouche finalement sur une « image bien hardie et bien subtile ».

Aussi l'éditeur préfère spécialiser à l'extrême l'expression paulinienne³², et puisqu'il interprète l'objet comme un reliquaire, il comprend que les *membra Christi* désignent les reliques des martyrs, elles sont réunies dans ce vase et d'autres s'y ajouteront (*congregabuntur*) ; l'auteur

29. P.W. Roetzer, *Des hl. Augustinus Schriften als Liturgiegeschichtliche Quelle*, München, 1930, a souligné la valeur de son témoignage, exploité largement par F. Van der Meer, *Saint Augustin, pasteur d'âmes*, Paris, 1955 et G.G. Willis, *St Augustine's lectionary*, Londres, 1962.

30. J. Gagé, *MEFR*, p. 112.

31. *Ibidem*, cf. les difficultés pour le futur *congregabuntur* qui suggéraient aussi cette interprétation.

32. Ou même, il se demande si l'expression n'est pas suggérée par l'équivalence de *corpus* avec *membrum*, fréquente dans la langue tardive : *R.A.*, p. 143. Ce serait écarter toute référence paulinienne et rendre tout à fait obscure l'allusion au Christ.

de la sentence prévoit les acquisitions futures³³. « Sur elles », il faut chercher le Christ avec ferveur, et même le silence de l'auteur qui laisse dans l'anonymat le nom des saints paraît précaution complémentaire pour souligner sans ambages la prééminence du Seigneur sur ses témoins³⁴.

Cette hypothèse se réfère pour une part à toute une tradition littéraire, attestée dès les premiers temps chrétiens, qui associait les souffrances du Saint à la passion du Maître. Du même thème, elle évoque aussi l'expression archéologique unissant la table de l'autel utilisée pour un sacrifice renouvelé à chaque synaxe et d'autre part la *confessio* où reposent les reliques, dernier témoignage sur le sacrifice des martyrs³⁵. Mais ce contexte de spiritualité, pour laquelle Augustin témoigne en Afrique, ne suffit pas à expliquer l'exceptionnel des formules utilisées par l'auteur et surtout cet usage d'une expression paulinienne pour désigner des reliques.

A l'appui de l'hypothèse, l'éditeur invoquait plusieurs textes : écartons sans réticences ceux qui appartiennent à une époque et à un contexte trop éloignés de l'Afrique. Syméon de Thessalonique explique au xv^e siècle que les « reliques sont les membres du Christ et ses autels, ayant été immolés pour lui³⁶ » : le Grec abuse à l'évidence dans tout son traité d'un symbolisme confus et son témoignage ne pèserait guère sans des documents contemporains du vase. Restent en conséquence quelques textes venant de l'Italie ou de Gaule ou encore du lointain Orient. En effet, Jean Chrysostome dans une homélie prêchée pour commenter l'épître aux Romains apporterait un premier indice. L'Antiochien explique combien il désire voir « le sépulcre où reposent les armes de la justice et les armes de la lumière ». Jean se réfère tout naturellement au texte paulinien, à son imagerie du combat et de la victoire, pour décrire le tombeau comme un trophée, l'image du triomphe gagné par l'apostolat et le martyre. Le prédicateur poursuit en citant dans le même contexte les « corps — des deux apôtres — qui sont maintenant vivants et qui étaient morts lorsque l'homme était plein de vie, tous ces corps dans lesquels le Christ était vivant, ces corps crucifiés au monde, les membres du Christ, qui avaient revêtu le Christ³⁷ ». En glosant longuement cette antithèse sur la vie et la mort, comme le suggère toujours le même

33. J. Gagé, *MEFR*, p. 116.

34. Gagé, *R.A.*, p. 141 (2).

35. Après les études de F. Wieland, en particulier *Mensa und Confessio*, München, 1906 et celle de J. Braun, *Der Christliche Altar*, Münster, 1932, auxquelles se référait J. Gagé, B. Koetting, *Der Frühchristliche Reliquienkult und die Bestattung im Kirchengebäude*, Opladen, 1964. Sur le thème chez Augustin, P.W. Roetzer, *op. cit.*, p. 68 sq., p. 118 sq. et p. 132.

36. D'après la traduction de Gagé, p. 145 : *De Sacris Ordin.*, 116, (PG 155, 320). L'auteur grec joue maladroitement avec les reminiscences pauliniennes pour expliquer que les saints sont à meilleur titre que d'autres membres du corps du Christ.

37. Jean Chrysostome, *In. Ep. Rom., hom.*, 32, 4 (PG 60, 680) : τὰ μέλη τὰ νῦν ζῶντα, νεκρωμένα δὲ ὅτε ἔζη, ἐν οἷς πᾶσιν ὁ Χριστὸς ἔζη, τὰ ἔσθαιρωμένα τῷ κόσμῳ... τὰ τοῦ Χριστοῦ μέλη, τὰ ἐνδεδωμένα τὸν Χριστὸν, τὸν ναὸν τοῦ Πνεύματος τὴν οἰκοδομὴν τὴν ἁγίαν... Cf. Gagé, *R.A.*, p. 140.

passage de Paul (*Romains*, VI), le prédicateur n'évoque pas des reliques au sens matériel, mais les membres du corps mystique, appartenant au Christ et aujourd'hui établis dans la vie, après avoir été en quelque sorte des morts vivants. Au reste, dans toute l'homélie, l'Oriental exalte l'activité de Paul et aussi celle de Pierre pour conclure que dans cette construction mystique qui représente, à l'image d'un corps, l'union des chrétiens avec leur Maître, les deux apôtres occupent une place particulière, un peu comme les yeux : *duo lumina mundi*.

Avec Gennade la référence aux reliques paraît plus sûre. L'écrivain marseillais, auquel on attribue avec quelque vraisemblance le *Liber sive definitio ecclesiarum dogmatum* évoque très explicitement à la fin du V^e siècle des reliques : *sanctorum corpora et praecipue beatorum martyrum reliquias ac si Christi membra sincerissima honoranda et basilicas eorum nominibus appellandas, velut loca divino cultui mancipata...*³⁸ Dans ce traité, ce médiocre théologien propose, en fait, une sorte de catalogue d'hérésies comme la mode ne s'en était pas perdue et il entend réfuter l'adversaire du culte des martyrs, classiquement identifié Vigilance. L'auteur, en construisant son argumentation sur un parallèle *ac si ... velut...*³⁹ n'établit pas une rigoureuse équivalence des reliques et des *membra Christi*. Ainsi, le deuxième terme de la comparaison : les basiliques peuvent recevoir les noms des saints en tant que lieux consacrés au culte divin. Il n'est pas sûr que dans la première sentence le parallèle — qui glisserait à l'inconvenance ou même au blasphème — porte sur les restes matériels des saints. L'épithète qui précise la référence paulinienne, *sincerissima (sic) membra* indique bien comment l'auteur conduit sa démonstration en évoquant pour désigner ces membres très authentiques du *corpus Christi* les saints eux-mêmes et non leurs funèbres restes. On entendra plus volontiers qu'il faut honorer les *corpora sanctorum*, les *reliquiae martyrum* en tant qu'ils représentent des *membra Christi*, c'est-à-dire au sens paulinien, les membres de ce corps mystique dans lequel s'unissent particulièrement les martyrs avec leur divin modèle, ce qui permet finalement de justifier le culte des saints en consacrant par leur intermédiaire l'autel ou l'église au Seigneur⁴⁰.

38. Gennade, *Liber...*, 38, éd. C.H. Turner, *J Th S*, 7, 1906, p. 78 ; Gagé, *MEFR*, p. 115 et *R.A.*, p. 140.

39. Sur cet emploi, *Thesaurus ling. latinae*, 2, col. 1083. Comme le suggère l'article de J. Gagé, *R.A.*, p. 152 (r), l'exégèse ici proposée retrouve l'interprétation du concile de Trente.

40. On ne s'attardera pas à étudier le témoignage que J. Gagé tire du sacramentaire grégorien ; ce dernier cite une oraison *quando levantur reliquiae*, 194 d'après l'édition de Migne (*PL* 78, 159). On sait beaucoup mieux les vicissitudes de ce recueil d'après E. Bourque, *Études sur les sacramentaires romains*, Rome-Québec, 1949-1958 et spéc. II, 2, p. 75-92. L'expression utilisée par l'éditeur cite seulement des *membra sanctorum* et dans la version de l'*Hadrianum* qui remonte au IX^e s., le mot lui-même ne se retrouve pas : H. Lietzmann, *Das Sacram. gregorianum nach der Aachener Ur exemplar*, rééd. Borkamm Münster, 1967, p. 107. La référence aux *membra sanctorum* est attestée chez Ambroise, Prudence... Elle ne concerne pas cette enquête.

Une homélie, improprement attribuée à Maxime de Turin⁴¹, utilise une argumentation analogue pour justifier l'utilisation des reliques dans la consécration de l'autel : *recte ergo sub ara martyres collocantur, quia super aram Christus imponitur... Convenienter igitur et quasi pro quodam consortio ibi martyribus sepultura decreta est, ubi mors Domini quotidie celebratur*. Le prédicateur donne sa raison en citant St Paul (I Cor., II, 26)... « Car chaque fois que vous mangez de ce pain vous commémorez la mort du Seigneur »... Et il poursuit : *Non immerito, inquam, velut consortio quodam, illic occisis est tumulus constitutus, ubi occisionis dominicae membra ponuntur ut quos cum Christo passionis causa devinxerat, unius etiam loci religio copularet*. On fausserait parfaitement le texte en imaginant que la formule évoquant les *membra occisionis dominicae* appelle pour les reliques cette dénomination insolite de *membra Christi*. En réalité, la référence explicite à Paul éclaire toute l'argumentation de cette homélie (comme peut-être la sentence de Gennade). L'auteur développe son parallèle entre la passion du Saint, évoquée par la sépulture, et la passion du Seigneur, quotidiennement répétée dans le sacrifice eucharistique. *Membra* a peut-être une signification matérielle : il désigne les oblats consacrés, les hosties.

Cette référence au contexte eucharistique ne doit pas surprendre ; certes la formule d'inspiration paulinienne évoque dans la plupart des cas les fidèles, *membra* du corps dont le Christ est la tête. Mais en dehors de cet usage banal, l'expression évoque les particules du corps sacramentel ; ainsi le romain Damase rappelle le martyre de Tarsicius alors qu'il portait des hosties consacrées ; le clerc choisit la mort en refusant d'abandonner le sacrement à la fureur païenne...

*Tarsicium sanctum Christi sacramenta gerentem,
Cum male sana manus premeret vulgare profanis,
Ipse animam potius voluit dimittere caesus
Prodere quam canibus rabidis caelestia membra...*⁴²

Mais on attachera encore plus de prix au témoignage de l'africain Optat, expliquant que l'autel porte les membres du Christ : *Altaria Christi ... in quibus vota populi et membra Christi portata sunt, quo Deus omnipotens invocatus sit, quo postulatus descendit Spiritus sanctus*⁴³. Les allusions sont assez claires aux prières de l'Offertoire (*vota*) et du

41. Ps. Maxime, S. 78 (PL 57, 690), ou Ps. Augustin, S. 221, 1 (PL 39, 2154). On sait que, depuis les études de M. Gagé, le *corpus* des œuvres de Maxime de Turin a été reconnu par A. Mutzenbecher, auteur d'une édition critique : v. F. Dekkers, *Clavis patrum latinorum*, Bruges, 1961, n° 221, p. 55 et n° 368, p. 91. J. Lassus, *op. cit.*, p. 41, attribue une valeur particulière à ce texte sur l'origine et la date duquel je me sens incapable de prononcer.

42. *Epigrammata Damasiana*, 15, 6-9, éd. A. Ferrua, Rome, 1942, p. 117 ; K. Adam *Die Eucharistielehre des hl. Augustin*, Paderborn, 1908, p. 58 souligne l'importance et l'originalité de la formule. Une expression analogue, pour désigner avec μέλος, les saintes espèces : Théodoret, *In Cant.*, 2, 4 (PG 81, 127).

43. Optat, 6, 1 (CSEL 26, C. Zwisla, p. 142).

Canon (épîclèse, etc...) pour identifier sûrement les *membra* avec les espèces consacrées.

La théologie augustinienne de l'eucharistie implique avec plus de netteté encore cette ambivalence du vocabulaire paulinien utilisant l'image du corps et des membres : *corpus Christi* en effet désigne à la fois le corps ecclésial, l'union mystique de tous les chrétiens avec la Tête et aussi l'eucharistie, corps sacramentel qui rend actuelle chaque jour sur l'autel la Passion du Christ⁴⁴. Souvent le contexte de la prédication ou les nécessités de la pastorale invitent l'évêque à exploiter toutes les richesses spirituelles de cette interférence. Ainsi, dans la série des sermons prêchés pour les nouveaux baptisés qui s'approchent de l'autel, Augustin doit expliquer à ces rachetés, membres du corps dont le Christ est la tête, comment ils sont renouvelés dans la vie baptismale par l'eucharistie⁴⁵. La sentence de Paul (I Cor., 10, 17) entraîne tous les développements de la théologie augustinienne : « En devenant corps du Christ, explique l'évêque aux néophytes, vous avez été faits pain du Christ et le pain offert quotidiennement à la table du Seigneur⁴⁶ ». Une homélie prêchée en commentant le Psaume 26, pousse à l'extrême cette exploitation théologique : *faciens nos membra, ut in illo et nos Christus essemus*, « pour que nous soyons en lui et que nous soyons Christ... » *Et omnes in illo et Christi et Christus sumus, quia quodammodo totus Christus caput et corpus est*⁴⁷.

Bien entendu, dans tout le développement de cette théologie, les *membra Christi* désignent plus particulièrement les rachetés qui entrent dans ce corps dont le Christ est la tête, *in eius corporis unitate, id est in christianorum compagine membrorum, cuius corporis sacramentum fideles communicantes de altari sumere consueverunt...*⁴⁸ Mais dans ce contexte

44. Pour la théologie médiévale le thème a été étudié dans l'ouvrage classique de H. de Lubac, *Corpus mysticum, l'eucharistie et l'Église au Moyen-Âge*, Paris, 1949, p. 89 sq. On peut se reporter aux textes cités *infra* : *Civ. Dei*, 21, 26 ; *Ep.*, 185, 11, 50 ; *Ep.*, 187, 6, 20. De manière générale sur Augustin, outre l'étude déjà ancienne de Adam, *citée*, qui dépend un peu trop du débat de la théologie au début du xx^e s., A. Sage, *L'Eucharistie dans la pensée d'Augustin*, *Revue des Et. Aug.*, 15, 1969, p. 209-240. Van der Meer, *St Augustin...*, 2, p. 22 sq., p. 149.. On trouvera une bibliographie complète dans la dissertation de W. Gessel, *Eucharistische Gemeinschaft bei Augustinus*, Würzburg, 1966, v. aussi p. 121 sq., p. 157, p. 181 sq., p. 198 sq. Mais c'est l'étude déjà ancienne de F. Hofmann, *Der Kirchenbegriff des Hl. Augustinus*, München, 1933, p. 397 sq. qui me semble poser le plus clairement le problème.

45. A. Sage, *op. cit.*, p. 223 se réfère particulièrement à *Enn. in. ps.*, 75, CC 38, 1047. Ch. Boyer, *Essais anciens et nouveaux sur la doctrine de Saint Augustin*, Milan, 1970, p. 324-343, spéc. p. 339 citant *In Ioh.*, 27, 6 ; *Civ. Dei*, 21, 25, 2-4 et *S. Guelf.*, 9.

46. Je reprends l'analyse de A. Sage, *op. cit.*, p. 224 pour le *Sermon Denis*, VI, 2 ; cf. aussi Adam, p. 154.

47. *En. in Ps.*, 26, 2 (CC 38, p. 155). Ce développement pose le problème du sacrifice des chrétiens, de la part que les rachetés prennent au sacrifice comme membres du corps dont le Christ est la tête : cf. L.-J. Van der Lof, *Eucharistie et présence réelle selon St Augustin*, *Rev. Et. Aug.*, 10, 1964, p. 302, d'après *Civ. Dei*, 10, 6.

48. *Civ. Dei*, 21, 25 etc... V. le dossier réuni par Adam, p. 152. Sur l'emploi de *membrum* chez Augustin, Gessel, *op. cit.*, p. 115 sq.

ecclésial et eucharistique à la fois, l'expression emprunte à la signification ambivalente de *corpus*. Dans un sermon prononcé le jour de la Pentecôte, Augustin évoque le *mysterium* de cet échange : *Si ergo vos estis corpus Christi et membra, mysterium vestrum in mensa dominica positum est*⁴⁹. Ailleurs, le prédicateur explicite ce mystère de l'unité : *unitas est ut redacti in corpus eius, effecti membra eius, simus quod accepimus*⁵⁰, « devenus les membres de son corps nous sommes ce que nous avons reçu ». La sentence joue sur les deux registres de cette théologie d'inspiration paulinienne. De manière significative, une homélie adressée à des néophytes rencontre curieusement la sentence tracée sur le vase de Belezma : *et vos post illa ieiunia, post labores, post humilitatem et contritionem, iam in nomine Christi tamquam ad calicem Domini venistis et ibi vos estis in mensa et ibi vos estis in calice...*⁵¹

In isto vaso sancto... Cette théologie africaine, fortement empreinte de traditions pauliniennes éclaire les invocations elliptiques tracées sur le vase. L'eucharistie assurera cette *congregatio membrorum*, comme dit l'évêque d'Hippone : les fidèles *membra Christi* sont ce qu'ils vont recevoir, le corps du Christ placé sur la table ou dans le calice. C'est là, dans ce vase, à chaque sacrifice que se trouveront réunis les fidèles, ces *membra Christi*, puisque le corps sacramentel scelle l'unité du corps mystique. D'ailleurs, les références au sacrifice éclairent l'ensemble de ces formules elliptiques ; le nom du récipient lui-même convient mieux à un objet utilisé pour le service de l'autel qu'à un reliquaire. Mais surtout le verbe *congregare*, dont le futur paraissait mystérieux dans l'hypothèse de J. Gagé, annonce sûrement pour l'avenir la répétition du mystère de l'unité⁵². La seconde sentence répond aux fidèles un peu comme

49. S., 272 (PL 38, 1246-1248) ; il poursuit après le texte cité : *ad id quod estis, Amen respondetis et respondendo suscribitis. Audis enim 'corpus Christi' et respondes Amen. Esto membrum corporis Christi ut verum sit Amen.*

50. S., 57, 5, 7 : *Ergo eucharistia panis noster quotidianus est... Virtus enim ipsa quae ibi intellegitur, unitas est ut redacti in corpus eius, electi membra eius, simus quod accepimus* (PL 38, 389). De même, le S., 227 (PL 38, 1099-1101), dans lequel A. se réfère explicitement à l'épître aux Corinthiens (I, 10, 17) : *Si bene accepistis, vos estis quod accepistis...* Voir aussi le S. Denis, 3, 1-4 (PL 46, 826 et PLS 2, 406, dont Adam conteste cependant l'authenticité) : *edite corpus Christi etiam ipsi in corpore Christi facti iam membra Christi...* De même, S. Guelf., 7, 1 (PLS 2, 555) : *quod accipitis vos estis.*

51. S., 229 (PL 38, 1103) V. aussi le sermon plus complètement reconstitué in G. Morin, *Miscellanea Agostiniana*, Roma, 1930, I. p. 29-32 (Sermon Denis, VI). T.-A. Audet, *Les catéchèses baptismales de St Augustin, Augustinus Magister*, Paris, 1954, I, p. 152 (6) n'accepte pas sans réserves, après Adam, l'authenticité du texte, qui serait plus tardif, tout en appartenant à la mouvance augustiniennne. Plus délibérément favorable, C. Lambot, *Rev. Bén.*, 51, 1939, p. 4. Nous n'oublierons pas, en citant ce texte, tout ce que nous devons — références, commentaires — à l'obligeance toujours efficace d'A.-M. La Bonnardière.

52. Cette unité suppose aussi l'effort personnel, comme le souligne d'après Augustin, Adam, *op. cit.*, p. 96, p. 151. J.-M. Tilliard, *Nouv. Rev. Théol.*, 84, 1962, p. 582 et surtout C.W. Dugmore, *Sacrament and Sacrifice in the early Fathers*, *J. Ecol. Hist.*, 2, 1951, p. 34. Sur l'emploi de *congregare*, spécialement pour évoquer l'unité de l'Église, chez Augustin, Gessel, *op. cit.*, p. 102.

l'avait fait Jésus aux disciples cherchant le lieu où il fallait célébrer la Pâque. Car la formule *locus inquirendi Dominum*, évoque peut-être le psaume 33, l'un de ceux qu'à Carthage et en Afrique le peuple chantait pendant la distribution eucharistique. *Locus inquirendi...*⁵³ la version latine de ce psaume utilise le même verbe, d'usage assez exceptionnel dans le texte sacré, pour évoquer cette quête. La dernière invocation, *Amen Christe*, conclut comme une prière cette invitation à rechercher le Seigneur⁵⁴. Les fidèles prononçaient la même formule d'acquiescement en recevant le corps du Christ : Augustin évoque une pratique répandue, semble-t-il, dans la plupart des liturgies. Ainsi toutes les réminiscences et toutes les allusions qui s'entrelacent autour de l'expression paulinienne, *membra Christi*, nous ramènent, semble-t-il, au même climat de spiritualité où se conjugent les références au corps mystique et à l'eucharistie. Sans doute ces deux sentences tracées sur le vase de Belezma font maladroitement écho à une prédication qu'avait illustrée dans l'Afrique chrétienne Augustin d'Hippone.

* *
* *

Au total, l'analyse archéologique et l'exégèse de l'inscription suggèrent une hypothèse pour l'utilisation originelle du vase : calice de consécration ? vase pour la réserve eucharistique⁵⁵ ? Ce pauvre récipient semble bien lié au service de l'autel, non au culte des martyrs.

Yvette DUVAL,
et Charles PIETRI

53. Sur l'utilisation de ce psaume, F. Cabrol, *Afrique*, DACL, I, p. 638 ; sur les psaumes, de manière générale dans la liturgie eucharistique, S. Poque, éd. *Sermons sur la Pâque*, d'Augustin, *S. Chrét.* 116, Paris, 1966, p. 39 (7). On sait qu'Augustin a commenté le psaume 33 en deux sermons, qui font une part notable à la théologie du Sacrifice : *En. in Ps.*, 33, I et II, *CC* 38, p. 273-299 ; cf. I, 8, p. 279 ; 10, p. 281 ; II, p. 283. Sur le verset *inquisivi...*, II, 8, p. 287.

54. Voir note (49) *supra* ; J. Jungmann, *Missarum Solemnia*, Paris, 1954, trad. fr., III, p. 311 et M. Righetti, *Storia liturgica*, Milan, 1966, III, p. 116. Pour St Augustin, par ex. *S.*, 272, cité *supra*.

55. Righetti, *op. cit.*, I, p. 555 sq. ; sur l'*Eucharistic reservation in the western Church*, l'étude de A.-A. King, Londres, 1962, p. 19 sq. et p. 36-47 ; de manière générale J. Braun, *Das christliche Altargerät in seinem Sein und in seinen Entwicklung*, München, 1932, p. 31 sq., p. 291 sq.